Les cascades de l'Hérault - long

Causses Gorges



Belvédère sur les cascades de l'Hérault (Régis Descamps)



Un sentier à la découverte des premier kilomètres du fleuve Hérault, avant qu'il ne dévale les pentes abruptes vers la méditerranée.

Depuis la source de l'Hérault (Prat Peyrot), ce sentier circule dans la forêt accrochée aux pentes du versant sud du Mont Aigoual. Ponctué d'éclairages variés sur la faune, la flore et la gestion forestière, le parcours progresse vers un spectaculaire belvédère sur les cascades de l'Hérault.

Infos pratiques

Pratique : Sentiers de découverte

Durée : 2 h 30

Longueur : 5.4 km

Dénivelé positif : 207 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Eau et géologie, Faune et flore

Itinéraire

Départ : Station AltiAigoual (Prat Peyrot)
Arrivée : Station AltiAigoual (Prat Peyrot)
Balisage : découverte PNC
Communes : 1. Meyrueis
2. Val-d'Aigoual

Profil altimétrique

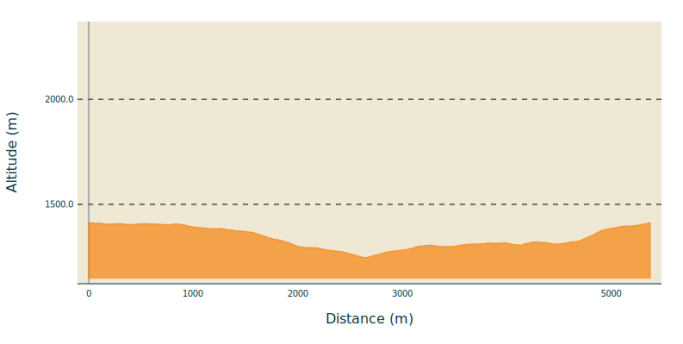

Altitude min 1246 m Altitude max 1412 m

Sur votre route...



La source du fleuve Hérault (A)
Îlot de sénéscence (C)
Une hêtraie de production (E)
Capture de rivières (G)

Le Grand Hotel de l'Aigoual (B)
Auprès du ruisseau (D)
Une forêt en libre évolution (F)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu’il est utile de connaître pour préparer son séjour

Recommandations

Sentier étroit et escarpé, bonnes chaussures indispensables. Les randonnées équestre et à VTT ne sont pas autorisées ou adaptées sur les sentiers d'interprétation.

Comment venir ?

Transports

LiO est le service de transport public de la région Occitanie/Pyrénées - Méditerranée. Retrouvez le détails des lignes sur www.lio.laregion.fr

Accès routier

D48 depuis Le Vigan par le col de la Serreyrède ou D18 depuis la Lozère par le col du Perjuret

Parking conseillé

Prat Peyrot

Lieux de renseignement

Maison du tourisme et du Parc national des Cévennes, La Serreyrède

Col de la Serreyrède, 30570 Val d'Aigoual

maisondelaigoual@sudcevennes.com
Tel : 04 67 82 64 67
https://www.sudcevennes.com

Accessibilité : Accessible aux personnes à mobilité réduite sur les trois niveaux du bâtiment (ascenseur)

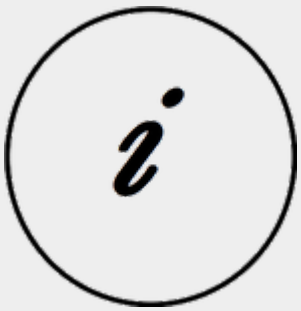

Source

CC Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires

http://www.caussesaigoualcevennes.fr/

Sur votre route...



La source du fleuve Hérault (A)

Après avoir emprunté une draille (chemin de transhumance ovine) et traversé deux pistes de ski imbriquées dans la hêtraie, observez ici une petite zone humide. La source de l’Hérault se trouve à seulement 200 mètres. Les joncs et les saules sont caractéristiques des milieux humides. Entre terre et eau, ces habitats jouent un rôle écologique majeur : biodiversité, épuration des eaux, régulation des crues...

Attribution : Bruno Descaves



Le Grand Hotel de l'Aigoual (B)

Ce bâtiment imposant fut l’un des premiers lieux touristiques de la région. Au tournant du XXe siècle, Georges Fabre, responsable du reboisement du massif de l’Aigoual, se préoccupe de la diversification des activités économiques locales pour faire face au déclin de l’agropastoralisme : promoteur du tourisme, il milite pour la construction de cet hôtel à partir de 1907.

Attribution : coll. G. Mathon / nemausensis.com



Îlot de sénéscence (C)

Les îlots de sénescence sont des zones de protection au milieu de zones de production. Répartis sur l’ensemble du massif forestier exploité, ils permettent une libre évolution de la forêt. L’apparition progressive de bois mort, d’arbres de grande dimension présentant des cavités ou autres « micro-habitats » favorise l’installation de tout un cortège d’espèces spécifiques. : insectes saproxyliques (mangeurs de bois mort) et champignons mais aussi oiseaux et mammifères.

Attribution : © Valère Marsaudon



Auprès du ruisseau (D)

Après la descente dans la hêtraie sapinière, vous voilà tout près de l’Hérault. Peut-être y apercevrez-vous un petit oiseau vif et élancé, gris dessus, jaune vif dessous, hochant la queue et virevoltant à droite ou à gauche à la poursuite d’un insecte ou fouillant les bords du cours d’eau à la recherche de larves ? Pas de doute, c’est la bergeronnette des ruisseaux !

Attribution : Régis Descamps



Une hêtraie de production (E)

L’altitude et les importantes précipitations offrent aux hêtres un milieu favorable. De plus, cette essence sait recueillir, à la manière d’un entonnoir, une partie de l’eau captée par les feuilles : celle-ci ruisselle le long du tronc sur l’écorce très lisse pour atteindre les racines. De part et d’autre du chemin, les arbres ont des morphologies bien différentes : à droite ils se présentent sous forme de taillis pour le bois de chauffage, et à gauche sous forme de futaie «sur souche» potentiellement utilisables en bois d’œuvre.

Attribution : Gaël Karczewski



Une forêt en libre évolution (F)

Le chêne blanc, pubescent ou « rouvre », s’implante naturellement entre 500 et 1 000 m. Ici exposé au sud, à l’abri des vents dominants et sur un sol maigre de zone rocheuse, il sort vainqueur de la compétition et se hisse au-delà de sa limite habituelle d’altitude. Contrairement au hêtre, le chêne est une essence de lumière : notez la différence de recouvrement des houppiers et la richesse de la végétation au sol. Cette zone est « évolution naturelle », aucune exploitation n’y est réalisée. De nombreuses espèces sont observables : sorbier des oiseleurs, érable plane, alisier blanc...

Attribution : Jean-Pierre Malafosse



Capture de rivières (G)

Les précipitations violentes et la forte pente des torrents méditerranéens, provoquent une érosion régressive (vers l'amont) des vallées où ces derniers coulent. Cette érosion inverse le sens d'écoulement du torrent et produit ainsi, au bénéfice du versant méditerranéen, la « capture » du cours d'eau qui jusque là s'écoulait vers l'océan. L'Hérault et ses cascades en sont un exemple, la capture se situant au niveau des cascades. L'Hérault et le ruisseau de la Dauphine coulaient auparavant par l'Espérou vers la Dourbies... Des galets de rivière trouvés autour du village par des géologues attestent de l'existence d'un cours d'eau dans le passé.

Attribution : Arnaud.Bouissou